

Conseil d'école élémentaire du mardi 12 octobre 2021 à 18h

Laguenne-sur-Avalouze

Début de la séance : 18h10

Présentation des membres du conseil :

Mme Badefort directrice

Mmes HILAIRE-NEYRAT, BRIGOULET, DUMOND, DELBEGUE et ROUDAIRE, enseignantes

M. CHASSAGNARD, maire de Laguenne et Mme FREYGEFOND, adjointe aux affaires scolaires

Mmes MAUGEIN, CHANOINE, CROMBEZ, BELOTTI, GALLOU et M. FAIVRE représentants des parents d'élève

Mr Valentin Faivre est nommé secrétaire de séance

1. ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

72% de participation, 5 sièges pourvus

Titulaires : CROMBEZ Florence, MAUGEIN Nadège, BELOTTI Caroline, FAIVRE Valentin, GALLOU Emilie

Suppléants : BONNEVAL Stéphanie, CHANOINE Amandine, SALLE Séverine

Si tous les représentants sont présents, seuls les titulaires peuvent s'exprimer et voter lors des Conseils d'Ecole.

2. VIE DE L'ECOLE

- effectifs

- Cette année on dénombre 13 élèves en classe de CP, 19 en CE1, 19 en CE2, 25 en CM1 et 19 en CM2, soit un total de 95 élèves en élémentaire.

- Les prévisions pour l'année prochaine sont de 91 élèves, puis de 81 l'année suivante, toujours sur 5 classes.

Mme la Directrice précise aux élus de la municipalité qu'il va falloir rester vigilant sur ce point, afin d'éviter une fermeture de classe.

Mr le Maire tient à souligner que 6 logements vont bientôt être à louer sur la commune, et qu'il espère bien y accueillir des familles.

- Le niveau des élèves cette année est annoncé comme hétérogène.

- Activités, sorties pédagogiques période 1

- Concernant les sorties scolaires au premier trimestre, une randonnée avec pique-nique est planifiée jeudi 14 octobre à Forgès, en compagnie de plusieurs écoles, pour un total d'environ 600 élèves.

- Une fois par semaine, en classes de CM1 et CM2, se réunit un conseil coopératif lors duquel les élèves sont invités à débattre des idées qu'ils ont pu noter tout au long de la semaine.

- L'activité Vélo à l'école a été abandonnée pour cette année, faute d'un nombre suffisant de parents volontaires pour amener le vélo de l'élève à l'école. Mr le Maire explique que la MAIF propose des vélos et des cours sur le site du Chambon.

Mme la Directrice précise que pour bénéficier des actions MAIF Prévention, il faut être inscrit dans le dispositif « vélo à l'école »

Par contre il note que des pistes cyclables dans le bourg de la commune semblent impossibles à réaliser.

- Hygiène et sécurité
- Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu jeudi 23 septembre. Le déclencheur de la garderie a été utilisé car aucun système d'alerte n'a été identifié dans les autres bâtiments. Seulement deux classes ont évacué correctement.
- Un second exercice d'évacuation incendie a eu lieu jeudi 7 octobre. La sonnerie a bien été entendue dans toute l'école. L'ensemble des personnes a évacué en 2min30, ce qui est très satisfaisant. Une remarque est faite concernant le déclencheur qui nécessite d'avoir un appui maintenu pour fonctionner. La maîtresse des CE2 fait remarquer qu'il manque un déclencheur d'alarme incendie dans le bâtiment des classes de CE
- Jeudi 21 octobre sera réalisé un exercice de confinement pour intrusion/attentat. Il s'agit d'un autre signal sonore que les élèves et l'équipe enseignante doivent reconnaître.
- Un troisième exercice sera planifié pour évacuer le bâtiment suite à un risque majeur.
 - Protocole COVID
 - Le protocole relatif au Covid a été allégé car le département de la Corrèze est passé au niveau d'alerte 1 (en vert). Le port du masque n'est donc plus obligatoire pour les élèves, mais toujours pour les adultes.
 - La limitation du brassage des élèves est maintenue jusqu'aux vacances de Toussaint.
 - La fermeture de la classe à partir d'un cas de Covid est également maintenue.
 - Suite au sondage « plan de continuité pédagogique », il ressort que 86% des familles disposent d'un équipement informatique adapté aux cours à distance. Si besoin, lors des 10 jours de fermeture d'une classe, la plateforme de communication et de partage en ligne KLASSLY sera mise en place pour poursuivre les cours. Un code d'accès par élève sera envoyé aux parents. Dans le cas de parents séparés, la mère et le père peuvent être inscrits. A terme, il pourrait y avoir régulièrement les devoirs mis sur cette plateforme. A noter que le site internet de l'école est toujours actif

- Cas des entrées et sorties d'école

- Il est acté qu'un essai sera réalisé à partir de la prochaine rentrée de novembre : les élèves de CP, CE1 et CE2 utiliseront le petit pont à l'arrière de l'école pour entrer et sortir tous les jours.
- Pour les élèves de CM1 et CM2 la procédure reste inchangée, et cela se passera à l'avant de l'école, côté route, malgré la circulation dangereuse. Une remarque est faite pour les soirs de périscolaires des CM1 et CM2. Ceux-ci sortiront également au petit pont, ce qui risque de faire beaucoup de parents et beaucoup de voitures au même moment sur le petit parking.
- Mr le Maire rappelle qu'au moment où la crise sanitaire liée au Covid sera terminée, il n'y aura plus qu'une seule garderie comme c'était le cas avant.

PROJET D'ECOLE

Un nouveau projet d'école a été établi pour les trois années à venir.

Les axes de travail dans les classes sont

- Accompagner l'élève dans son parcours de réussite

En français il s'agit de la dictée quotidienne. En mathématiques il s'agit de la résolution de problème quotidienne.

- Construire ensemble

→ Le développement des compétences numériques de l'élève

qui consiste en un carnet de lecture numérique pour le cycle 2, et un exposé numérique pour le cycle 3. A ce titre Mme Christelle Vergne de la médiathèque prend en charge des demi-groupes en bibliothèque pendant que les enseignantes travaillent avec un autre ½ groupe les compétences numériques.

Il est noté que la classe mobile est inutilisable. Elle semble obsolète et est à rénover

→ Le parcours éducatif de santé / sport et santé

Les élèves participeront à des activités variées notamment cycle basket pour les élèves de cycle 3 et cycle pétanque proposé en fin d'année avec les intervenants de l'USEP.

De plus, en complément des séances de sport, des activités physiques d'environ 30min sont proposées quotidiennement aux élèves pendant les récréations (cordes à sauter, cerceaux, ballons de basket...).

Une demande est faite à la mairie, pour réaliser des tracés au sol dans la cour de l'école (marelle... etc). Il est convenu que Mr le Maire conviendra d'un chantier pendant les vacances de Toussaint en fonction des conditions météorologiques.

Enfin, concernant le volet Santé, des étudiants interviendront dans les classes au cours de l'année dans le cadre du Service Sanitaire

→ Le Parcours d'éducation artistique et culturelle

Les 5 types d'art seront étudiés :

. – Les « arts de l'espace » : architecture, arts des jardins → visite du patrimoine local

- Les « arts du son » : musique → concert JMF

- Les « arts du spectacle vivant » : théâtre, danse, cirque et marionnettes → spectacle offert par l'agglo au théâtre de Tulle

- Les « arts du visuel » : arts plastiques, cinéma, photographie → visite d'expos, de musées utilisation des Tbi

- Les « arts du langage » : littérature (récit et poésie) → au quotidien par la fréquentation, l'écoute, la mise en voix de textes littéraires

- Les « arts du quotidien » : design, objets d'art → visites d'expos de musée

→ Le parcours citoyen de l'élève (Valeurs de la République, EDD)

☞ Création d'une Aire Terrestre Educative

L'école propose à la mairie un espace nommé « Aire terrestre éducative », correspondant à un coin de verdure ou l'abord d'un cours d'eau. L'objectif est de découvrir la biodiversité autour de l'école, et de voir quelles actions pourraient être envisagées pour la mettre en valeur. Les élèves devront choisir un élément spécifique de la biodiversité qui leur est prioritaire à préserver.

Il s'agit d'un projet sur 3 ans qui amènera à une labellisation.

La mairie doit valider ce point avant le dépôt de dossier en mai 2022.

Il est précisé que cette année, les financements iront en priorité sur ce projet et il n'y aura pas de classe découverte en fin d'année mais seulement des sorties à la journée.

3. BILAN COMPTABLE COOP SCOLAIRE

- La clôture des comptes a eu lieu le 30 septembre dernier. Les rentrées d'argent sont en baisse. – Les photos de classe auront lieu cette année en avril

4. TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

- Pour la rentrée scolaire de septembre, un ordinateur neuf et un Vpi ont été installés dans la classe des CE1. De son côté, celui des CM1 a été réinstallé.

- Travaux réalisés

- Pour la rentrée scolaire de septembre, un ordinateur neuf et un Vpi ont été installés dans la classe des CE1. De son côté, celui des CM1 a été réinstallé.

Une rénovation des peintures a été réalisée dans les classes

- Travaux/aménagement à prévoir

- Le tactile du dernier TBI (classe CP) ne fonctionne plus

- Il faudrait rajouter un déclencheur d'alarme incendie dans la classe de CE1

- Il faudrait rajouter une sonnette au portail.

Mr le Maire signale que ce point a déjà été regardé mais que ça n'est pas possible techniquement, les murs en pierre étant trop « épais »

- Des protections de sécurité devraient être installés autour des poteaux du préau

- La peinture est à revoir pour les grilles et les portails à l'avant de l'école.

Mr le Maire indique qu'il est envisagé de mettre plutôt du grillage soudé comme cela a pu être fait récemment à l'école maternelle.

- Des rideaux occultants devraient être installés côté cour pour se protéger du soleil les après-midis

Mr le Maire signale sur ce point la volonté d'équiper les classes du haut avec des stores roulants solaires comme ceux du bas

- Il est précisé que le grillage se détend dangereusement au portail du petit pont

- Il est demandé à ce que le tri des déchets soit réfléchi à l'école. Cela serait une amélioration notable pour l'éducation des enfants.

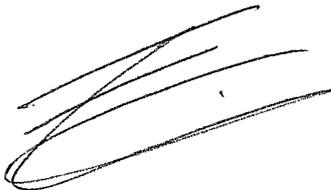
Mr le Maire va mettre à disposition des boîtes pour collecter le papier dans les classes.

Il restera à organiser la dépose de ces boîtes aux points de collecte des déchets de la commune, le plus proche étant celui sur le trajet de la salle polyvalente et sportive, non loin de la cantine. Il est proposé que les classes réalisent cet acte civique à tour de rôle. Enfin, Mr Faivre signale que la collectivité Tulle agglo se propose comme tous les ans de réaliser une sensibilisation au tri des déchets dans les classes. L'intervenant a envoyé des invitations à chaque école de l'agglomération de communes en début d'année.

Fin de séance : 19h45

Le secrétaire de séance

M. Faivre



La directrice

Mme Badefort

